



Fermes
4 soleils

Passion • Bien-être
Qualité • Respect

Guide pratique

de l'**AMÉNAGEMENT**
DES ABORDS DE FERME

RÉUSSIR son aménagement paysager

» Pour bien démarrer...

Aménager les abords de son exploitation est un travail indispensable. Réel atout pour l'accueil à la ferme, ces travaux permettent également d'améliorer son propre cadre de vie. **Oui, mais par où commencer ?**

Sachez que cela passe avant tout par une réflexion globale et par une mise en œuvre en trois étapes :



1- Priorisez vos aménagements

L'étendue d'une exploitation agricole nécessite de réaliser vos travaux par tranches annuelles, sous peine de vous décourager. La bonne astuce consiste à prioriser l'entrée de votre ferme. Ne dit-on pas que la première impression est souvent la bonne ?



2- Matérialisez des zones

Pour assurer la sécurité de vos visiteurs et éviter la venue des plus curieux, matérialisez différentes zones sur votre ferme : stationnement, accueil, accès réservés au personnel... Vous verrez que l'aménagement paysager offre de nombreuses possibilités, en complément d'une signalétique bien pensée.



3- Simplifiez l'entretien

Profiter d'un corps de ferme entretenu sans y consacrer trop de temps ou d'énergie, c'est possible ! Notre conseil : réfléchissez-y en amont, faites preuve d'habileté quant au choix des essences et pensez aux plantes rampantes. Vous verrez, l'entretien de vos abords de ferme n'aura jamais été aussi facile !

Des idées de plantation



POUR VOS TALUS...

L'idéal reste de **bâcher vos talus** pour les maintenir, éviter le ravinement du sol et la pousse des adventices.

Une autre astuce consiste à mettre des plantes rampantes qui tapisseront naturellement et rapidement votre talus.

» *On vous recommande !*

Bâche persistante : toile tissée 90g/m², comptez 0,30 €/m²

Bâche biodégradable : durée de vie variable selon le support (18 mois pour la toile de jute, 24 à 36 mois pour la fibre PLA), comptez entre 1,5 et 2 €/m²

Plantes rampantes : à raison de 1,5 godet/m²

Le cotonéaster est persistant et a peu d'exigences en ce qui concerne le sol. Il s'adapte au soleil comme à la mi-ombre. Le millepertuis, lui, supporte presque toutes les conditions, mais doit être taillé régulièrement (jusqu'à 2 fois par an).

... ET MURS VÉGÉTAUX

Végétaliser les murs avec des plantes grimpantes soutenues par des câbles ou des treillis est une idée à la fois astucieuse et esthétique. Elle vous permettra de camoufler un mur disgracieux ou tout simplement d'intégrer votre bâtiment dans le paysage.



» *On vous recommande !*

Le feuillage persistant du lierre est un classique. Il a l'avantage d'être très rustique, mais attention : ses crampons peuvent abîmer les maçonneries en mauvais état.

Vous avez aussi le choix entre **le Rosier de Banks** (l'un des rares rosiers au feuillage persistant et aux multiples fleurs doubles jaunes printanières), **les clématites persistantes** (armandii, michiko, avalanche...), **le Chèvrefeuille de Henry**, le jasmin étoilé, la passiflore...



POUR VOS HAIES...

Haies régulières ou libres, à vous de choisir ! Dans les deux cas, elles restent une solution intéressante à condition d'être bien pensées. **Optez pour un feuillage persistant et robuste**, qui vous permettra d'obtenir une haie masquante. Et privilégiez les essences avec peu d'entretien.

» *On vous recommande !*

Bambou non traçant (fargesia) : de 2,5 à 3 m, persistant, résiste aux tempêtes.

Griseline : à partir de 50 cm de large, persistante et robuste, peu de bois. Entretien tous les ans. Il est intéressant de l'alterner avec des spirées.

...ET PARTERRES

Idéal pour vos bordures de bâtiment, le parterre offre une multitude de possibilités. Mais pour limiter la pousse des adventices, lorsque vous n'avez pas bâché, quelques règles s'imposent.

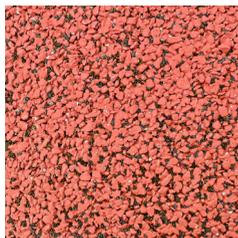


» *On vous recommande !*

Plaquettes de peuplier : 5 à 10 cm d'épaisseur, avec un traitement du sol anti-germinatif au préalable, comptez 25 à 30 €/m².

Graminées : décoratives en toute saison, elles sont modernes et faciles à entretenir. Prévoyez tout de même une coupe au printemps.

Lierre décoratif à petit développement : la forme très graphique de son feuillage mettra en valeur les vivaces de taille moyenne.



VOS REVÊTEMENTS DE COURS DE FERME

Rappelez-vous, la délimitation des zones est indispensable pour veiller à la sécurité sur votre site et contenir certaines curiosités. La bonne astuce consiste à panacher les revêtements selon leurs usages.

» *On vous recommande !*

Zone parking : dalles Nidagravel sur géotextile et remblayage avec cailloux, végétalisable, comptez 10 €/m².

Zone de passage poids lourds : gravillons, béton (comptez 20 €/m²) ou bitume (180 kg/m²). Possibilité de choisir la couleur du béton ou bitume.

ET ENFIN, VOTRE GAZON

Et pourquoi ne pas simplement recouvrir votre sol de gazon afin d'en limiter l'entretien ? Sur le papier, cela paraît être une bonne idée. Mais, comment être sûr de gagner du temps plutôt que d'en perdre à entretenir toutes ces surfaces ?



» *On vous recommande !*

Installer un gazon résistant à pousse lente qui contient plus de fétuques que de ray-grass. L'Enherb'Vigne est un bon exemple (disponible dans vos magasins Le Gouessant).

Opter pour un robot de tonte. Cela réduira votre temps de travail et n'est pas plus onéreux qu'un tracteur tondeuse à l'achat. Il faut compter 1000€ d'investissement par tranche de 1000m² de tonte. Un entretien annuel est à prévoir et il faut veiller à ne pas laisser le robot traverser les zones de passage des véhicules.

Passer à l'écopâturage. Les moutons assureront une tonte naturelle et biologique. En plus de contribuer à l'image de votre ferme, ils sont une source de biodiversité supplémentaire. Veillez néanmoins à respecter quelques règles : identification et bouclage des animaux, tonte annuelle, clôtures... et sachez que le mouton ne mange ni ronces ni fougères. Il vous faudra également anticiper le manque de fourrages à l'automne et en hiver.

Envisager d'autres alternatives végétales comme les plantes couvre-sols. On vous conseille notamment l'helxine ou encore le cyclamen, idéal sous un arbre.



FERMES 4 SOLEILS RÉSEAU D'EXCELLENCE

Ce guide pratique est édité par le réseau d'excellence de la Coopérative Le Gouessant. Il vient enrichir une formation délivrée aux agriculteurs-membres afin d'appuyer leurs réflexions et leurs actions en faveur de l'aménagement paysager des exploitations agricoles.

Chaque année, le réseau d'excellence propose à ses membres une série de formations exclusives pour nourrir sa démarche de progrès dans plus de 130 fermes françaises.

Pour plus d'infos, contactez Béatrice :

Animatrice réseau

06 84 75 81 53

fermes4soleils@legouessant.fr



Société Coopérative Agricole Le Gouessant
Agrément N° 14110 - RCS Saint-Brieuc 777 379 843
ZI 1 rue de la Jeannaie - BP 40228 22402 Lamballe-Armor Cedex
www.legouessant.com